

HUSQVARNA FRANCE HUSQVARNA rappelle SCIE DE JARDIN ASPIRE



- Noms des modèles ou références concernés : **P5-P4A et PE5-P4A**
- Marque : **HUSQVARNA**
- **Lot voir liste des produits en pièce jointe**
- Conditionnements : **Scie de Jardin seule ou avec perche**
- Date début/fin de commercialisation : **du 02/01/2023 au 09/10/2023**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Ensemble des clients ayant achetés les produits concernés (Revendeurs de Motoculture de plaisance et site E-commerce Husqvarna.com)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Les Scies de jardin P5-P4A et PE5-P4A rappelées peuvent dans certains cas spécifiques commencer à fonctionner dès que la batterie est connectée, sans activer la gâchette électrique, ce qui présente un risque de blessure.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**
- Description complémentaire du risque : **La mise en route de la chaîne de la scie de Jardin dès l'insertion de la batterie dans son emplacement est susceptible de provoquer des coupures ou blessures.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Echange.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0140853130**
- Informations complémentaires publiques : **Adresse courriel de contact : rappel.conso@husqvarnagroup.com**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre